

La loi sur la formation continue: une chance et un enjeu majeur pour atteindre une meilleure égalité des chances

L'avant-projet de la Loi sur la Formation continue (LFCo) est mis en consultation jusqu'au mois d'avril.

Les enjeux sociaux liés à cette loi sont énormes. La consultation de l'avant-projet doit permettre de les mettre en évidence afin d'exiger des aides ciblées dans le cadre d'une politique intégrative globale qui coordonne la formation et la formation continue avec les problématiques de l'insertion professionnelle, de l'aide sociale, du chômage, du handicap et de l'invalidité.

Rappelons que la formation continue – notamment par l'acquisition et la mise à niveau des compétences de base pour les adultes – est un élément de politique sociale: elle contribue à diminuer les risques de chômage, elle renforce la stabilité de l'emploi et la disponibilité de forces de travail dont l'économie a besoin; elle permet aussi de diminuer les charges sociales de l'Etat.

La LFCo doit être l'opportunité de rétablir un meilleur équilibre dans l'égalité des chances pour l'accès à la formation continue, avec pour objectif de favoriser l'intégration de toutes et tous dans la société actuelle, dite du savoir, et dans le monde professionnel.

A nos plumes et à nos claviers pour faire en sorte que la mise à niveau des connaissances de base des adultes (lecture, écriture, mathématiques élémentaires, connaissances de base en technologies de l'information et de la communication, éducation civique) et la validation des acquis deviennent des piliers de cette future loi.

Dossier préparé par: Josiane Aubert, conseillère nationale, membre de la Commission science éducation culture.

> Téléchargez le [dossier du mois](#) en Pdf

> Autres éclairages sur notre thème Travail >> [Former pour insérer](#)